

# SÉANCE extraordinaire

**Le 3 juillet 2019**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 3 juillet 2019, à 16 h 45, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

**SONT ABSENTS :** Madame la conseillère Meggie Ritchie et monsieur le conseiller Richard Duguay.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### 190703.253 PROJET DE PISTE CYCLABLE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le projet «Axe multimédia grand Chandler» est un parcours nature-aventure qui rejoint l'ensemble des quartiers du Grand Chandler ;

CONSIDÉRANT que l'ajout des activités prévues représente une bonification majeure de l'offre récréotouristique sur le territoire de la Grande Ville ;

CONSIDÉRANT que ce projet cadre directement dans la planification stratégique que s'est donnée la Ville;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu ce qui suit :

- La Ville autorise le directeur général à déposer une demande d'aide financière auprès du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) ou de tout autre programme auquel ce projet pourrait être reconnu admissible ;
- La Ville s'engage à contribuer au projet déposé au PSSDT ou à tout autre programme de subvention, notamment à Développement économique Canada, par une mise de fonds minimale de 20 % du coût de projet, selon le montage

financier présenté, et à compléter le financement du projet le cas échéant ;

- La Ville assumera, à l'achèvement des travaux, l'entière responsabilité des coûts d'exploitation et de fonctionnement des infrastructures, des équipements et des bâtiments mis en place et financés dans le cadre du projet déposé au PSSDT, et ce, pendant une période d'au moins 10 ans.

Il est également résolu que le directeur général de la municipalité soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, la demande d'aide financière ainsi que tous documents pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190703.254 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Donald Vachon propose la levée de l'assemblée à 17 h 15.

**VILLE DE CHANDLER**

\_\_\_\_\_  
**Louissette Langlois,  
Maire**

\_\_\_\_\_  
**Roch Giroux,  
Directeur général et greffier**